

Aménagement du territoire et urbanisme

Connaître et décrypter les territoires du département, animer à ce titre le système d'information des territoires, le mettre au service des autres services de l'État, notamment de la préfecture.

Accompagner les communautés de communes et d'agglomération dans leurs nouvelles prises de compétences et dans la définition de leur projet de territoire

Accompagner leur traduction, comme celle des politiques publiques portées par la DDT, dans les documents d'aménagement : SCoT, PLUi, PLH, PLD.

Instruire les autorisations d'urbanisme (ADS) pour les OIN et les communes soumises au RNU, et diffuser la connaissance au réseau des instructeurs.

Liquider les taxes d'urbanisme.

Conduire au nom du préfet le contrôle de légalité des autorisations et documents d'urbanisme.

Instruire les autorisations de ZAC en ville nouvelle et en assurer leur suivi.

Animer le réseau des partenaires extérieurs, collectivités et professionnels de l'urbanisme.

Accompagner la diffusion de l'information en matière d'urbanisme dans le cadre du déploiement du Geoportail de l'urbanisme

Conseiller les élus dans l'aménagement durable de leur commune d'un point de vue opérationnel.

Encadrer le développement des surfaces commerciales, des bureaux, de logistique.

Logement, habitat

Accompagner la prise de compétence des acteurs locaux (intercommunalités) en matière de logement. Veiller à ce titre à une offre équilibrée entre territoires, et à la bonne intégration de la thématique dans la planification locale.

Construire plus : accompagner et financer les programmes de construction de logements sociaux.

Construire mieux : promouvoir le logement de qualité, faiblement consommateur d'énergie, accessible à tous publics

Rénover l'habitat existant : agir sur les logements des particuliers (ANAH) comme à l'échelle de quartiers

Accompagner l'action en faveur de certains publics particuliers.

Agriculture

Permettre l'expression du potentiel de performance économique des exploitations dans leur diversité par la préservation de l'accès aux moyens de production (foncier, eau), la facilitation réglementaire, l'instruction et le contrôle des aides.

Mieux ancrer l'agriculture sur les territoires en faisant émerger un volet agricole et agro-alimentaire dans les projets de territoire et en facilitant les projets de diversification et d'intégration de l'agriculture dans le tissu socio-économique du département.

Promouvoir activement des pratiques et des organisations conjuguant respect de l'environnement, maintien sur le long terme du potentiel productif et performance

Maintenir un dialogue étroit, à la fois bienveillant et pragmatique, avec les organisations et les institutions professionnelles.

Huit domaines d'activité



Prévenir la dégradation de la biodiversité et améliorer la fonctionnalité des milieux naturels par l'instruction des autorisations administratives, la mise en place de mesures de protections et l'intégration de la biodiversité dans les politiques de territoire, notamment à travers le réseau Natura 2000.

Maintenir l'équilibre cynégétique et halieutique des territoires

Faciliter la gestion équilibrée de la forêt dans ses trois composantes productives, sociale et environnementale et dans le contexte spécifique des forêts franciliennes.

Cadre de vie et transition énérgétique

Rendre les équipements collectifs plus accessibles instruire les dossiers de mise en accessibilité

Assurer la diffusion et la promotion des actions de réduction de la consommation d'énergie, et de transition énergétique.

Animer la communauté départementale de la transition énergétique.

Accompagner les projets d'écoquartiers.

Instruire les dossiers de subventions publiques (DETR. DSIL).

Informer sur la réglementation de la construction.

Améliorer l'environnement immédiat et le cadre de vie de nos concitoyens en diminuant les nuisances : déchets, bruit, publicité.

Contribuer à l'élaboration des PCAET.





Mobilités, transports, éducation routière

Structurer l'accès au permis de conduire, en tant qu'outil d'accès à l'emploi, et en tant qu'instrument majeur de la conduite responsable : amélioration de la formation et de l'évaluation (délais, taux de réussite), par un maillage efficace du territoire par les centres d'examen.

Développer les missions de contrôle dans les domaines de l'éducation routière (écoles de conduite au travers de la charte qualité, centres agréés pour l'ETG, centres de sensibilisation à la sécurité routière) en accompagnant les inspecteurs dans les évolutions

Améliorer les processus administratifs pour la délivrance du titre, de l'enregistrement à la réussite aux épreuves.

Accompagner la réflexion des collectivités sur l'insertion des pôles gares dans leur environnement (gares GPE, gares urbaines, pôles gares ruraux) et sur l'élaboration de leurs plans locaux de déplacement (PLD).

Accompagner la prise de compétence des acteurs locaux en matière de mobilités (dont la sécurité des déplacements)

Animer l'observatoire départemental de sécurité routière.

Assurer le suivi des grands projets d'infrastructures et de structuration de l'offre de transports en commun.

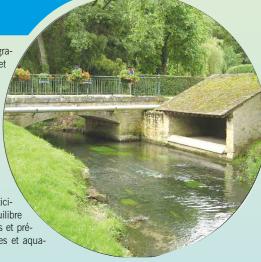
Eau

Veiller au bon état des masses d'eau, à la non-dégradation de la ressource en qualité et en quantité, et à une gestion équilibrée entre les usages

Animer, en partenariat étroit avec le Conseil départemental, le plan départemental de l'eau qui fédère l'action des acteurs du secteur.

Accompagner la prise de compétence des EPCI-FP et la restructuration des syndicats techniques (alimentation en eau potable, assainissement, GEMAPI) à des échelles pertinentes.

Instruire les autorisations administratives et participer à la police de l'eau dans le souci d'un équilibre entre facilitation de la mise en œuvre des projets et préservation de la ressource et des milieux humides et aqua-



Risques et gestion des crises

Intégrer la prévention et la gestion des risques dans les politiques de territoire : promotion de la résilience urbaine, développement de la culture du risque, élaboration des plans de prévention des risques naturels, stratégies locales adaptées.

Contribuer à l'émergence et à la mise en place de projets structurants de réduction des risques, notamment d'inondation.

Apporter notre appui à la gestion des crises : référent départemental inondation, géomatique de crise, appui à l'élaboration ou la refonte des plans communaux de sauvegarde, élaboration des plans de gestion de

Appliquer la mise en oeuvre effective de la réglementation applicable aux campings situés en zone inondable.





Trois modes d'actions

a direction départementale des territoires de Seine-et-Marne a pour mission d'accompagner et d'orienter la poussée de l'urbanisation, la dynamique des territoires ruraux et le développement économique dans le département, afin que ceux-ci intègrent les enjeux du développement durable, tels que le traduisent les politiques publiques de l'État.

Elle porte, pour le **compte du préfet et sous son autorité, les politiques** des ministères en charge de l'agriculture et de la forêt, de l'écologie, de l'aménagement du territoire, de l'urbanisme, de l'habitat et du logement, de l'éducation routière. Elle assure la promotion de ces politiques auprès des partenaires locaux, et œuvre pour leur bonne intégration dans les territoires et les projets.

La DDT de Seine-et-Marne est une **communauté de travail** réunissant des personnels de différents ministères, agents au profil administratif ou technique dotés de spécialités et compétences très variées et larges, qui agissent en complémentarité de celles détenues par les autres administrations de l'État dans le département.

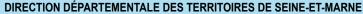
Ces collaborateurs **agissent de manière coordonnée et intégrée** pour la promotion et le portage des politiques publiques de ces ministères dans le département, en assurant, en coordination étroite avec les autres services et agences de l'État et aux côtés de partenaires locaux, leur bonne déclinaison dans les projets et sur les territoires.

La DDT agit en appui des territoires et de leur(s) projet(s)

Nos modes d'action sont les suivants :







288, avenue Georges Clémenceau – Parc d'activités – 77000 Vaux-le-Pénil adresse postale : BP 596 – 77005 Melun cedex www.seine-et-marne.gouv.fr/Politiques-publiques





Direction départementale des territoires de Seine-et-Marne

Secrétariat général (SG)

Aude DE LABONNEFON adjointe Sylvie FOUGEROUX

- Unité ressources humaines et compétences Séverine DOURTHE
- Unité moyens généraux et finances Laurence BOUQUOT
 - Mission de l'information
 - Yamina ZEGHOUDI
 - Pôle médico-social
- . Agriadde

Service éducation routière (SER)

Thierry GIRAUD (PI) adjoint: Cyrille PARISSE 01.60.56.70.54

Aude LEDAY JACQUET adjoints : Didier CATTENOZ - Stéphane TARTINVILLE

01.60.56.73.30

Pôle stratégie et planification territoriale Stéphane TARTINVILLE

Unité connaissance et études

Unité planification territoriale nord Virginie ANDIAS

Unité planification territoriale sud Anne Françoise HERVÉ

Service territoires, aménagements

et connaissances (STAC)

Pôle technique examen du permis de conduire

Cyrille PARISSE

- Unité répartition
- Unité examen du permis de conduire

José HAMME (PI)

Pôle administratif et pédagogique

- Unité professions réglementées
- Unité permis de conduire

DIRECTEUR Jean-Pascal BEZY directeur adjoint

Emmanuel NEBOUT Architecte conseil

Mission intercommunalité de réseaux

Hervé PÉRÈS

Igor KISSELEFF

adjoint au directeur

Paysagiste conseil
Catherine LINDER

Mission sécurité-défense Thierry GIRAUD

et développement rural (SADR) Service agriculture

Sandrine LEMENAGER adjointe : Claire LAUGA 01.60.56.70.94

- · Unité aides directes et structures Caroline TRIBOUILLARD
- Unité agro-environnement, modernisation et filière Claire LAUGA
- Unité foncier et territoires ruraux
 - Dorine NOUALLET
 - · Mission contrôle

Claire LAUGA

Service énergies, mobilités et cadre de vie (SEMCV) Jean-Maurice LEMAITRE

- Mission transition énergétique Wanda WYRZYKOWSKI
- Unité mobilité, déplacements, transports Valérie DITTE
- Pierre MESSAGER (PI) . Unité accessibilité
- Unité cadre de vie Michel AVALE
- . Unité bâtiment durable Pierre GOURIOU

Unité administration centrale de l'information géographique Éric DENITRAYGUES
Unité projets complexes et sécurité des systèmes d'information

Unité instruction et conseil ADS Francine ÉZAGAL

Bernard LEJUEZ

Unité fiscalité ADS Frédérique DAO PANAM

Pôle système d'information des territoires Didier CATTENOZ

Laurent BEDU

Mars 2018

Responsable site Provins

Responsable site Meaux

et rénovation urbaine (SHRU) Service habitat

prévention des risques (SEPR)

Gilles BERROIR adjointe: Maryiène FRANCOIS 01.60.56.70.86

Service environnement et

Charles TAMAZOUNT 01.60.56.70.98

- Unité lutte contre l'habitat indigne et publics spécifiques Denis PANNETIER
 - Unité rénovation urbaine
 - Géraldine KHEM
- Unité parc social
- Unité politiques territoriales de l'habitat Françoise GOURIOU
 - Karim HAMIDI
 - Unité parc privé

Pôle prévention des risques et lutte contre les nuisances

Roland RODDE (PI)

Nathalie DURIEUX (PI)

Unité milieux aquatiques et prélèvements Pôle forêt, chasse, pêche, milieux naturels

Notwenn LUCAS

Unité assainissement et urbanisme

Amal GHAZI

Marylène FRANCOIS

Pôle police de l'eau

Service des affaires juridiques (SAJ)

Céline MAES adjoint : Sandrine GOMEL

- Unité contentieux et contrôles

Unité contrôle de légalité documents d'urbanisme Martine GONCALVES

- Unité contrôle de légalité ADS Véronique RULENCE
- Unité doctrine, expertise et conseil N.

DDT 77 - 288 avenue Georges Clemenceau, Parc d'activités - 77000 Vaux-le-Pénil - téléphone 01 60 56 71 71



Service des affaires juridiques

Meaux - Tél: 01 60 32 13 00

mél: ddt-saj@seine-et-marne.gouv.fr

Service énergie, mobilités et cadre de vie

Tél: 01 60 56 72 71

mél: ddt-semcv@seine-et-marne.gouv.fr

Service éducation routière

Tél: 01 60 56 73 41

mél: ddt-ser@seine-et-marne.gouv.fr

Melun/Vaux-le-Pénil

Parc d'activités 77000 Vaux-le-Pénil tél. 01 60 56 71 71

Service habitat et rénovation urbaine

Tél: 01 60 56 70 98

mél : ddt-shru@seine-et-marne.gouv.fr

Meaux

Barrage de la Marne 77109 Meaux cedex tél. 01 60 32 13 00

Service territoires, aménagements et connaissances

Tél: 01 60 56 73 30

mél : ddt-stac@seine-et-marne.gouv.fr

Service agriculture et développement rural

Tél: 01 60 56 70 94

mél: ddt-sadr@seine-et-marne.gouv.fr

Provins

11, rue Sainte-Croix 77487 Provins cedex tél. 01 64 60 50 00

Service environnement et prévention des risques

Tél: 01 60 56 70 86

mél: ddt-sepr@seine-et-marne.gouv.fr

Secrétariat général

Tél: 01 60 56 70 72

mél: ddt-sg@seine-et-marne.gouv.fr



La DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES TERRITOIRES est à votre disposition :

288, avenue Georges Clémenceau - Parc d'activités - 77000 Vaux-le-Pénil

Tél: 01 60 56 71 71 - Fax: 01 60 56 71 00 adresse postale: BP 596 - 77005 Melun cedex

site internet: http://www.seine-et-marne.gouv.fr/Politiques-publiques/

